

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE FRONTONAS

Conformément à l'arrêté n° 29/2018 en date du 16 avril 2018, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de FRONTONAS (Isère) à partir du **MARDI 15 MAI 2018 à 9H00 et jusqu'au VENDREDI 15 JUIN 2018 à 17H00**, soit pendant 32 jours.

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme vise à :

- ✓ La délimitation d'un secteur Uaa pour assurer la mise en œuvre du projet de développement du centre-bourg,
- ✓ La délimitation d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) dénommé Ntp pour permettre un projet touristique au Château de la Tour,
- ✓ La prise en compte du rapport géologique des captages de Pignieu (modification des périmètres de protection immédiat et rapproché),
- ✓ Des adaptations ponctuelles des dispositions fixées dans la partie écrite du règlement notamment pour la zone N,
- ✓ La traduction réglementaire de la carte des aléas naturels en risques suivant les prescriptions du Préfet de l'Isère (conformément au « Guide de prise en compte »),
- ✓ La retranscription du recul vis-à-vis des routes départementales porté aux documents graphiques en disposition du règlement écrit (article 6) et l'abandon du principe d'élargissement porté aux « pastilles : emprise et trouée ».

Le commissaire enquêteur désigné par Monsieur LE Président du Tribunal administratif de Grenoble est Monsieur Guy SERREAU.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- en mairie, siège de l'enquête : Mairie de Frontonas, 246 place du Village 38290 FRONTONAS les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h ainsi que le vendredi 15 juin 2018 de 14h à 17h.
- sur le site internet de la mairie : <http://www.frontonas.fr>. Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique en mairie de Frontonas.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent être adressées au commissaire enquêteur pendant toute la durée de l'enquête :

- dans le registre d'enquête tenu à la disposition du public en mairie de Frontonas,
- par correspondance en mairie de Frontonas,
- par messagerie électronique à l'adresse : enquete-plu@frontonas.fr

Elles seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais au siège de l'enquête et consultable sur le site : <http://www.frontonas.fr>.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de FRONTONAS pour recevoir ses observations les :

- Mardi 15 mai 2018 de 9h00 à 12h00
- Samedi 9 juin 2018 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 15 juin de 14h00 à 17h00

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune (<http://www.frontonas.fr/>) dans la notice

explicative du dossier de modification du PLU mis à disposition du public.

Dès leur réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de FRONTONAS et sur le site internet de la mairie pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Madame Annick MERLE, Maire.

Au terme de l'enquête, et après d'éventuelles modifications, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.